



Votants : 83
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 février 2017
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 7 mars 2017

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 6 mars 2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – NIORT NUMERIC 2017 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT - ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET/OU PRESTATIONS A TITRE GRATUIT DE LA PART DES ENTREPRISES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Dany BREMAUD à Philippe MAUFFREY, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Alain GRIPPON, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Sebastien PARTHENAY à Christelle CHASSAGNE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Sylvette RIMBAUD

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

Titulaires absents :

Gérard GIBAULT, Marcel MOINARD, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Jean-Pierre MIGAULT, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20170306-C06-03-2017-DE
Date de télétransmission : 14/03/2017
Date de réception préfecture : 14/03/2017

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 6 MARS 2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – NIORT NUMERIC 2017 - CONVENTIONS DE PARTENARIAT - ACCOMPAGNEMENT FINANCIER ET/OU PRESTATIONS A TITRE GRATUIT DE LA PART DES ENTREPRISES

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

L'événement Niort Numeric, a pris depuis 5 ans une place importante dans l'animation de la filière digitale et du territoire.

Cette année, Niort Numeric se déroulera les 9 et 10 mars.

Compte tenu de la part croissante des visiteurs (plus de 3000 en 2016) et du succès de la manifestation, la CAN a souhaité donner plus d'ampleur à l'événement et pour la deuxième année, installe Niort Numeric dans la grande Halle de l'Acclameur pour deux jours.

Niort Numeric : Le rendez-vous des professionnels du digital :

Niort Numeric est né en 2013 tout naturellement sur le territoire de l'Agglomération du Niortais largement tourné vers la filière informatique et numérique.

Niort Numeric :

- Valorise une filière créatrice d'emplois et de formations diplômantes.
- Donne une belle visibilité aux entreprises informatiques et numériques présentes en nombre sur le territoire de l'Agglomération du Niortais.
- Sensibilise les professionnels aux usages et aux technologies numériques.
- Informe le grand public sur les nouveaux développements et usages informatiques qui font l'actualité.

Niort Numeric permet à la CAN et à ses partenaires, de développer les usages professionnels du numérique et de l'informatique. Ensemble, ils répondent aux problématiques d'emplois et de recrutements du bassin niortais qui compte plus d'une centaine d'entreprises du secteur et plus de 1500 salariés.

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) pilote l'animation de la filière numérique, sur son territoire, en partenariat avec :

- la Ville de Niort,
- le réseau des professionnels du numérique en Poitou-Charentes (SPN),
- le Comité de bassin d'emploi du niortais (CBE),
- la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Deux-Sèvres, la Chambre des métiers et de l'artisanat et la chambre d'agriculture,
- l'Université de Poitiers et l'IUT (Pôle universitaire de Niort) et l'Université de La Rochelle,
- les entreprises de la filière installées sur le territoire,
- Les réseaux d'entreprises (CJD, MEDEF 79, FFB79, Aéroteam)

Le programme de la 5ème édition sur le thème de la « Transformation numérique des entreprises »

Le 9 mars 2017 de 9 h30 à 18 h à l'Acclameur à Niort

« Les rendez-vous d'affaires du numérique »

1ère convention d'affaires sur le thème du numérique à Niort

« Le showroom de l'innovation technologique »

Le 9 mars 2017 de 19 h à 23 h à l'Acclameur à Niort

Soirée networking / Soirée French Tech

Soirée pour développer le business des entreprises numériques

Le 10 mars 2017 à l'Acclameur à Niort de 9h30 à 17h30

Des ateliers, conférences, un showroom, un job dating, des diagnostics flash ...

Afin de permettre d'atteindre l'équilibre budgétaire sur cette manifestation, la CAN a fait le choix de solliciter les entreprises de la filière numérique afin qu'elles participent soit financièrement, soit par des prestations fournies à titre gratuit à l'événement.

En contrepartie, La CAN s'engage à communiquer sur ses sponsors (dans ses supports de communication, lors de la manifestation...) et à leur accorder une place de premier choix dans l'organisation de Niort Numeric (Stand, organisation d'ateliers ou de conférences) le tout selon le niveau implication financière ou selon le niveau de la prestation proposée.

Les entreprises suivantes ont souhaitée apporter leur soutien financier :

- Infotel pour un montant de 5 000 € TTC
- Sopra Steria pour un montant de 3 000€ TTC
- Darva pour un montant de 2 000 € TTC
- ENEDIS pour un montant de 2 000 € TTC
- Sogeti pour un montant de 2 000 € TTC
- La Chambre de Métiers et de l'artisanat pour un montant de 2 000 € TTC
- Le Crédit Mutuel pour un montant de 2 000 € TTC

Les entreprises suivantes apportent leur concours par la mise à disposition de l'organisateur des services suivants :

- Ria Studio : réalisation du teaser de l'événement sur le site Niort-numeric.fr et mise à jour du site pour sa partie événementielle pour l'équivalent de la somme de 15 000 € TTC (sponsor Premium)
- Tedelec : mise à disposition du matériel de projection, pour l'équivalent de 5 000 € TTC
- Mobiquité: réalisation de l'appli mobile Niort Numeric pour l'évènement, pour l'équivalent de 6 000 € TTC
- Chappuis Halder : Mobilisation de startups avec prise en charge de l'accueil de celles-ci pour l'équivalent de 5 000 € TTC
- Duotech : mise à disposition de matériel informatique pour l'équivalent de 2 000 € TTC
- Ford : mise à disposition de véhicules pour les navettes gare-Acclameur pour l'équivalent de 5 000 € TTC
- Conserto : mise à disposition de Robot d'accueil pour l'équivalent de 5 000 € TTC
- AKKA Technology : mise à disposition d'un véhicule autonome (Link&Go) et les frais afférents pour l'équivalent de 5 000 € TTC
- NR Communication : mise en place d'un plan média pour l'équivalent de 3 000 €TTC
- HMC : prise en charge de l'accueil café pour le grand public, des boissons pour la soirée french tech et des repas des techniciens pendant les deux jours pour un montant de 3 000 € TTC

Une convention détaillée sera établie entre la CAN et chacun des sponsors afin de faire état des engagements de ceux-ci et, le cas échéant, des modalités de versement de la contribution financière.

Un bilan de l'événement sera transmis dans les 3 mois qui suivent la manifestation à chacun des sponsors.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Valider la démarche de sponsoring engagée par la CAN,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les conventions financières et de partenariat ainsi que de tous les documents nécessaires à la bonne application des modalités d'exécution de ces conventions.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 83
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué